Fiche technique

Séjour en France

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

15 ans

Stage 14 jours :
Du 21/06 au 4/07
Du 05 au 18/07
Du 19/7 au 01/08
Du 02 au 14/08
Du 16 au 29/08

Stage 21 jours :
Du 26/7 au 14/08

C'est permis en Vercors !

Eté 2015

Projet : La conduite accompagnée n'est pas un séjour comme un autre. Bien sûr, celui-ci est agréé Jeunesse et sport. Mais on aura vite compris que l'on vise ici "les vacances utiles" où l'objectif principal est de l'ordre de la formation. Même si on propose des activités annexes pour se détendre, le participant sait que l'apprentissage de la conduite se passe dans une école avec toutes les exigences que cela suppose. Ce projet doit être celui du jeune mais aussi de ces parents qui vont l'accompagner après ce séjour durant toute sa formation. Apprendre à conduire, c'est aussi apprendre à BIEN se conduire. Cette formation correspond à un souci d'éducation routière mais aussi de civilité, voire de citoyenneté. Le jeune, après 3000 km de conduite en présence d'un accompagnateur (en général, les parents), pourra se présenter à 18 ans au permis de conduire avec bien plus d'assurance et d'aisance.

La Formation

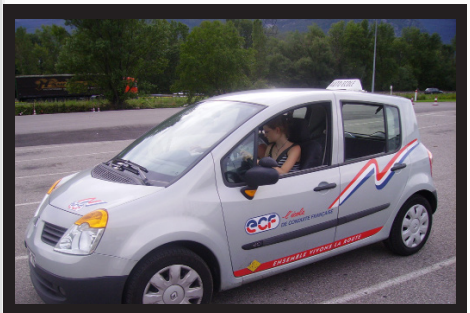

Situation : Villard de Lans, dans le parc du Vercors, à 35 km de Grenoble.

Partie théorique : 28 heures pour se préparer efficacement au passage sur place de l'examen du code (cours théoriques, diaporama, tests...). Le jeune recevra deux mois avant le séjour le livret à réviser ainsi que les codes d'accès à l'e-learning. La partie théorique se compose de 4 journées ; Certaines soirées sont également consacrées à l'apprentissage du code de la route.

Partie pratique : 20 heures de pratique de la conduite, conforme au plan national de formation : approche du véhicule, notion de mécanique, tenue du volant, embrayage, passage des vitesses, démarrage, freinage et dans le domaine des réflexes à acquérir, la route se partageant, regarder, analyser et mesurer les risques, anticiper, décider en adaptant sa vitesse, en modifiant sa trajectoire, agir en gardant la maîtrise de son véhicule, etc. Des ateliers de sensibilisation à l'éducation routière seront mis en place certains après midi venant renforcer la formation pratique obligatoire.

En fin de stage, l'école de conduite fournira un bilan individuel à chaque jeune. Si le jeune a obtenu l'examen du code de la route et que le moniteur l'estime apte à la conduite accompagnée à l'issue des 20h, le participant aura la possibilité d'effectuer le rendez vous préalable : d'une durée de 2h, ce rendez vous permet aux parents de se familiariser à l'accompagnement du jeune durant la phase de conduite accompagnée (attention, ce rendez vous n'est pas compris dans le prix du séjour). Si le moniteur estime que le niveau de conduite requis n'est pas atteint, il conviendra alors d'effectuer des heures de conduite complémentaires. Si vous n'avez pas obtenu l'examen du code de la route, il conviendra de le repasser avant de pouvoir débuter la phase conduite avec vos parents.
Attention : si ces 2 heures se déroulent avec l'auto relais (choisie par vos soins, de préférence avant le séjour ou obligatoire si vous habitez la région parisienne), cette dernière pourra exiger parfois au minimum une heure de plus même si le niveau requis est atteint et même si notre auto-école ALC aura estimé que vous avez le niveau requis car c'est elle qui engage sa responsabilité.

IMPORTANT : pour les jeunes habitant la région parisienne, vous devez OBLIGATOIREMENT déposer votre dossier dans une auto école relais à contacter dès l'inscription pour l'enregistrement de votre dossier (liste indicative envoyée avec le dossier à remplir).

La formation ne comprend pas :
Le rendez-vous préalable, les deux rendez-vous pédagogiques,
Les éventuels compléments de formation (heures de conduite supplémentaires, repassage du code si raté durant le séjour sauf sur le séjour de 21 jours où le jeune bénéficie gratuitement d'une 2ème chance).

Autres activités de détente :
Le parc naturel offre un environnement sauvage et propice à de nombreuses activités. Nous pratiquerons, par exemple (rien n'est contractuel ici, ce ne sont que des activités de détente) pour s'aérer de la formation :
- Piscine,
- Patinoire,
- Randonnées pédestres

Nous attirons l'attention des participants sur le fait que, compte tenu de la nature du séjour (cours intensif avec examen de code durant le séjour) une motivation importante est requise.

Formalités : C.N.I pour se présenter à l'examen du code.

Des réponses à vos questions sur la formation

1/ Que comprend la formation ?

Tu bénéficies de 28 heures de formation au code + 20 heures de formation à la conduite.
Tu alternes chaque jour cours de code et leçon de conduite. Le passage à l'examen du code de la route se fait en fin de stage et l'école de conduite indiquera si tu es prêt à prendre le volant grâce aux 20 heures de conduite prévues durant le stage ou si tu as besoin d'heures de conduite supplémentaires. Si tu es prêt en 20 h, tes parents et toi pourront effectuer le dernier jour du séjour (en général un samedi, sauf séjour de la Toussaint) le « rendez vous préalable ». Comme son nom l'indique, ce rendez vous est la première étape de la conduite avec tes parents. Ce rendez vous dure 2 heures, il n'est pas inclus dans le forfait de séjour. Bien entendu, ce rendez vous préalable n'est possible que si tu as obtenu l'examen du code de la route.

2/ Si je rate mon code ?

Tu devras le repasser après le séjour via l'auto école relais (rappel : frais à ta charge) sauf sur le séjour de 21 jours (2ème essai gratuit)

3/ L'échec du code a t'elle une influence sur la formation conduite ?

Non, tu pourras aller au bout des 20 heures de pratique de la conduite.

4/ Après le séjour, comment cela se passe t-il avec l'auto école relais?

Soit tu continues ta formation avec l'auto école ALC et ta formation se déroule conformément à leurs préconisations. Soit tu confies la suite de ta formation à une auto école située à proximité de ton lieu d'habitation. Dans ce cas là il est possible que ton auto école demande à effectuer avec toi une ou plusieurs heures de conduite supplémentaires de manière à pouvoir se rendre compte de ton niveau. Tu disposeras du bilan fourni par l'ALC qui aura elle aussi indiqué le nombre d'heures complémentaires éventuelles à prévoir.
Conseil : Si tu as atteint le niveau de conduite suffisant en 20 heures et que tu as obtenu ton code de la route, nous conseillons à tes parents de venir effectuer sur Grenoble le dernier jour du séjour le rendez vous préalable. Ainsi, l'auto école relais n'aura plus qu'à effectuer les rendez vous pédagogiques et la présentation à l'examen du permis de conduire. N'hésite pas à reprendre quelques heures de conduite avec ton auto école relais surtout au moment de la présentation à l'examen du permis de conduire.

5/ La formation avec les parents :

Une fois l'ensemble des étapes de la formation initiale franchie (examen du code, rendez vous préalable effectué, niveau de conduite avec l'auto école atteint) il te reste 2 rendez vous pédagogiques (RVP) obligatoires à effectuer toujours en présence d'un accompagnateur. Le premier RVP a lieu entre 4 et 6 mois de conduite accompagnée, le second RVP après 3000 km effectués. Ces rendez vous d'une durée de 3 heures chacun comportent une partie pratique (1h) et une partie théorique (2 heures) portant sur les expériences vécues pendant la conduite accompagnée et sur les thèmes de sécurité routière prévus dans le livret d'apprentissage.

6/ Pour ceux qui n'habitent pas Grenoble, comment choisir l'auto-école relais ?

Le mieux est de prendre contact AVANT le séjour avec une auto école relais, proche de ton domicile.
Pour les jeunes habitant la région parisienne, vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire dans une auto école avant le séjour.

7/J'aurais 18 ans prochainement, ai-je le droit de passer mon permis sans avoir terminé la formation conduite accompagnée ?

Oui, cependant, si tu n'as pas 17 ans et demi, tu devras passer le code une seconde fois. Sinon, si tu as plus de 17 ans et demi, l'examen passé pendant la conduite accompagnée reste valable. Rappel : Pour en savoir plus sur la formation en général : Une notice d'information et un mode d'emploi accompagnateur te sont fournis avec le dossier d'inscription.

Réussir l'examen du code de la route :

Le séjour conduite accompagnée est un stage auquel il convient de bien se préparer plus particulièrement pour ce qui est de l'examen du code de la route. Aussi, nous te conseillons de bien lire ton livre de code dès réception et d'utiliser le site e.learning proposé par l'auto ecole ALC. Durant la formation, n'hésite pas à poser des questions au formateur lorsque une situation te met en difficulté. Il ne suffit pas de connaître ton nombre de fautes lors des séries de test, il convient surtout de savoir pourquoi tu t'es trompé et ne plus reproduire cette erreur. Attention, les séries d'examen sont de difficultés inégales et si notre taux annuel de réussite est de 80%, les taux de réussite par séjour peuvent varier.

Pour ne pas se faire piéger par les dossiers d'inscriptions...

L'inscription à la formation nécessite que tu remplisses un dossier. Il n'y a rien de difficile à condition de ne pas s'y prendre au dernier moment et de tout vérifier. Respecte bien les délais impartis et renvoi ton dossier complet, le plus rapidement possible. La liste des pièces à fournir est disponible dans le dossier auto école. Sache cependant que tu devras avoir une carte d'identité (même périmée, elle est valable), l'attestation de recensement que tu peux te procurer dès tes 15 ans à la mairie de ton domicile, l'ASSR 2 ou à défaut l'ASR, attestation de sécurité routière que tu as obtenu au collège.

Infos Pratiques

Les articles R.211 6 et R.211 7 du Code du tourisme font obligations aux agences de voyages d'informer les consommateurs avant la conclusion du contrat.

La flexibilité est le maître mot des séjours ZIGO et il est important pour nous que les jeunes soient fortement impliqués dans l'orientation du déroulement de leurs vacances.
En effet, ils participent activement au choix des différentes activités sur place mais toujours sous l'oeil attentif des encadrants.
En accord avec notre projet éducatif, nous vous communiquons ici le niveau « moyen » de prestation, sachant que :

- Des réservations seront effectuées directement sur place avec les participants afin de fonctionner avec plus de souplesse et leur laisser ainsi la possibilité d'intervenir sur le contenu.
- Soucieux de défendre un tourisme responsable, nous favorisons les prestataires locaux et défendons des tarifs équitables.

Encadrement et effectif

Groupe de 32 jeunes de 15 ans et plus, encadrés par 1 adulte pour 8 + les moniteurs d'auto école dont certains dorment sur le centre..

Formalités et Santé

Rien de particulier si ce n'est de remplir la fiche sanitaire de liaison (fournie, si besoin, par ZIGO). Indiquer tous les éléments utiles et nécessaires à l'équipe d'encadrement (allergies par exemple).

Transport et déplacements

En TGV de Paris à Grenoble. Pour les autres villes de province, Zigo peut organiser des pré-acheminements soit en groupe (1 encadrant pour 9 jeunes) soit en individuel (facturé au prix réel).

Hébergement

Nous serons hébergé soit dans le centre «Les Campanule» ou «Les Girard» à Villards de Lans. Chambres de 4 à 6 lits. Situé dans le parc du Vércors à une trentaine de kilomètres de Grenoble.

Restauration

Pension complète au centre.

Trousseau

Un trousseau type vous sera envoyé à j -45

Argent de poche

Nous conseillons pour ce séjour 20 €. Tout est compris dans le prix du séjour. L'argent de poche ne sert qu'aux besoins personnels du participant. Prendre plus si on envisage l'achat de souvenirs. Cet argent est sous la responsabilité du jeune.

Assurance Assistance

Chaque jeune est assuré à MMA Assistance (n° 113 703 893) pour le rapatriement, les frais médicaux, individuelle accident et vol bagage (uniquement avec effraction). Le descriptif de ces garanties est envoyé avec la convention.
Il importe d'en prendre connaissance pour si nécessaire, souscrire à des garanties complémentaires. Ce contrat est toujours envoyé avec la convention

Assurance professionnelle

Zigo bénéficie d'une caution bancaire de plus de 902 000 €, d'une immatriculation : IM 038 10000 3 et d'une assurance RC. Tous les séjours mineurs sont agréés par Jeunesse et sport.

Assurance annulation

Zigotours encourage ses participants à souscrire une assurance annulation. Zigo peut proposer sa propre assurance, moyennant 3,3% du prix du séjour. Le descriptif peut être envoyé sur simple demande.

Signature d'une convention

Toute inscription sera contractée sous une convention accompagnée de cette fiche technique et du descriptif de notre assurance assistance. Cette convention comprendra également les conditions tarifaires, d'annulation, la révision des prix, le choix de la compagnie aérienne... etc

A savoir / Révision des prix

Le prix est révisable sans accord préalable du client si la variation est inférieure à 10%. Dans le cas contraire, le participant pourra annuler sans frais.
Les modalités de révision des prix selon

- Surcharge carburant
- Effectif minimum

L'expérience Zigo pour le Conduite Accompagnée

Nous organisons ce séjour en partenariat avec l'auto école ALC depuis 15 ans durant les vacances scolaire de la Toussaint, Pâques et Eté.

Zigo c'est aussi 26 ans d'expérience et plus de 5 000 jeunes qui nous sont confiés chaque année.

Contact

Permanence Zigo 24h/24 pendant les séjours.
Serveur vocal (messages destinés aux familles tous les 3 jours)

Zigotours
50 rue Abbé Grégoire
38 000 Grenoble
Tél: 04.76.87.58.53
Fax : 04 76 87 61 00
email : info@zigotours.com
www.zigotours.com

Prix des Stages

Stage 14 Jours :

1 995 € au départ de Paris (1 860 € sans le transport)

Stage 21 Jours :

2 280 € au départ de Paris (2 140 € sans le transport)

Le prix comprend :

- Transport en train de Paris à Grenoble
- L'hébergement et les repas au centre
- La formation conduite accompagnée dont l'examen au code de la route (à noter : sur le 21 jours, le jeune bénéficie durant le séjour d'un 2ème passage gratuit en cas d'échec)
- L'envoi du dossier inscription + 1 livret de code avant le séjour
- Les activités de détente
- L'encadrement aux normes Jeunesse et sport
- Le suivi administratif et pédagogique de Zigo
- Assurance rapatriement et individuelle accident à MMA Assistance

Le prix ne comprend pas :

- L'argent de poche
- Les activités non prévues
- Les 2 rendez-vous pédagogiques de 2h avec les parents (90 € environ chacun)
- Le rendez-vous préalable
- Les éventuels compléments de formation (heures de conduite supplémentaires, repassage du code si raté durant le séjour)
- La présentation au permis de conduire

Options

- Assurance annulation : +3.3% du prix du séjour ou +4.5% option «tout sauf»